

PAR COURRIEL

Le 12 avril 2024

Aux établissements d'enseignement partenaires

**Objet : Information concernant la rougeole**

Madame, Monsieur,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux nous informe que des cas de rougeole sont actuellement déclarés dans différentes régions du Québec. La rougeole est aussi présente dans de nombreux pays, ce qui permet de penser que le Québec est à risque d'une augmentation de cas.

La rougeole est une maladie hautement contagieuse et peut avoir des conséquences graves, en particulier pour les jeunes enfants, les femmes enceintes non immunisées et les personnes avec un système immunitaire affaibli.

Conséquemment, afin de prévenir la propagation de cette maladie, la vaccination contre la rougeole est **fortement recommandée** pour l'ensemble des stagiaires et des enseignants.

Si vous n'avez pas en votre possession votre carnet de santé ou si vous avez des questions concernant votre statut vaccinal, vous pouvez écrire à l'adresse courriel :

[carnet.vaccin.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:carnet.vaccin.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca)

Veillez mentionner votre nom, votre numéro d'assurance maladie et spécifiez que vous êtes un stagiaire du CISSS de la Montérégie-Est.

Pour recevoir le vaccin gratuit, vous pouvez prendre un rendez-vous sur Clic-Santé ou appelez au 1 877 817-5279 ou au 1 877 644-4545.

Par ailleurs, dans l'éventualité où un stagiaire ou un enseignant aurait été en contact avec un cas de rougeole, la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) ou la santé publique avisera celui-ci ou le coordonnateur de stage. Le stagiaire ou l'enseignant devra présenter ses preuves vaccinales **avant** de pouvoir reprendre son stage.

- Les stagiaires non protégés adéquatement contre la rougeole qui auront eu un contact à risque avec un cas devront s'isoler pour une période de **16 à 21 jours**.
- Les stagiaires adéquatement protégés n'auront pas à s'isoler à la suite d'un contact avec un cas, sauf s'il y a apparition de symptômes.

Pour la sécurité des usagers, de notre personnel et des stagiaires, nous vous prions de bien vouloir diffuser cette information à tous vos étudiants.

De plus, afin de ne pas retarder la diplomation, veuillez vérifier les carnets de vaccination des étudiants. Pour en savoir plus, consulter la note de service en pièce jointe.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

La directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche



Sophie Poirier, Ph.D.

p. j. NDS Rougeole